



« Diagnostic ponctuel Inventaire Habitats Faune Flore »

-

Commune de Inchy
(Juillet 2022)

PERSONNE CONTACT :

PADE ingénierie
Mr DERIEUX Julien
2 B AV VICTOR HUGO
59400 CAMBRAIS

AUTEURS DE L'ETUDE :

Emmanuel CARON : directeur d'étude – 07 60 21 77 73
Marianne MILLIET-TREBOUX : chargée de mission biodiversité
Kévin VANSON : Licence biologie des organismes et des populations

Table des matières

1. METHODES UTILISEES.....	6
1. Diagnostic « Milieu naturel ».....	7
a. Diagnostic habitat.....	7
b. Diagnostic faunistique	7
c. Diagnostic floristique.....	8
2. Tableau de passage	8
3. Difficultés rencontrées	8
2. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE.....	9
1. Localisation des sites	10
2. Habitats des sites.....	11
a. Contexte général	11
• Site 7	11
• Site 8.....	12
b. Description des habitats d'intérêts communautaires.....	12
c. Descriptions des autres habitats	12
3. Résultats des inventaires naturalistes.....	13
• Site 7	13
a. La flore	13
b. La faune	15
• Site 8.....	18
a. La flore	18
b. La faune	20
4. Conclusions des sensibilités écologiques	23

Table des figures :

Figure 1 : Plan cadastrale de la ville de Inchy avec les deux sites d'intérêt en vert (Source : PADE)....	10
Figure 2 : Vue aérienne de Inchy et de la localisation des deux sites (source: Géoportail).....	10
Figure 3 : Photographies du site 7 avec le gazon entretenu (à gauche) et les pâturages bovins (à droite) (Source ECO'LogiC)	13
Figure 4 : Rougequeue noir, <i>Phoenicurus ochruros</i> (INPN)	16
Figure 5 : Photographies du site 8 composées de grandes parcelles de pâturages ponctuées d'arbustes en haies (source : ECO'LogiC)	18
Figure 6 : Etourneau sansonnet, <i>Sturnus vulgaris</i> (INPN)	21
Tableau 1: Tableau du calendrier des inventaires.....	8
Tableau 2 : Liste des espèces végétales inventoriées sur le site 7	14
Tableau 3 : Indice d'abondance dominance de Braun Blanquet des espèces végétales sur le site 7...	14
Tableau 4 : Liste des espèces entomologiques inventoriées sur le site 7	15
Tableau 5 : Liste des espèces d'oiseaux inventoriées sur le site 7	16
Tableau 6 : Liste des espèces de mammifères inventoriées sur le site 7	17
Tableau 7 : Liste des espèces végétales inventoriées sur le site 8.....	18
Tableau 8 : Indice d'abondance dominance de Braun Blanquet des espèces végétales du site 8	19
Tableau 9 : Liste des espèces entomologiques inventoriées sur le site 8.....	20
Tableau 10 Liste des espèces d'oiseaux inventoriées sur le site 8.....	21
Tableau 11 : Liste des espèces de mammifères inventoriées sur le site 8.....	22

1. METHODES UTILISEES

1. Diagnostic « Milieu naturel »

L'objectif est de caractériser les sites définis sur la commune de Inchy d'un point de vue écologique : leurs diversités et leurs richesses biologiques, leurs sensibilités écologiques et les potentialités d'expression de cette richesse. Il s'agit donc d'apprécier globalement la valeur écologique actuelle du site. L'étude a été effectuée à partir d'investigations de terrain. Les investigations de terrain ont été menées en juillet 2022.

a. Diagnostic habitat

Typologie des habitats

Les végétaux sont les meilleurs intégrateurs des conditions de milieu. Ils constituent des ensembles structurés de telle manière que chaque fois que l'on retrouve les mêmes conditions de milieu, cohabitent dans ces milieux un certain nombre d'espèces végétales vivant toujours associées, y trouvant les conditions favorables à leur développement. De l'étude et de la comparaison de ces ensembles structurés est né le concept d'association végétale, concept de base de la phytosociologie (étymologiquement science des associations végétales).

Les différents habitats (au sens de « CORINE Biotopes ») sont répertoriés selon leur typologie phytosociologique simplifiée, typologie internationale en vigueur utilisée dans le cadre de CORINE Biotopes et du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne (Version EUR 28), document de référence de l'Union Européenne dans le cadre du programme Natura 2000.

Cartographie des habitats

Après identification et délimitation sur le terrain, les habitats ont été reportés sur un fond de carte topographique à l'aide du logiciel QGIS Desktop 3.16.16.

Les couleurs correspondant à chaque type d'habitat ont été choisies, dans la mesure du possible, en fonction de leur connotation écologique.

b. Diagnostic faunistique

L'évaluation de la sensibilité de la faune s'est appuyée sur les statuts de protection et sur les statuts de rareté régionaux, nationaux et internationaux. Pour les groupes dont les statuts régionaux ne sont pas encore définis d'une manière précise nous nous sommes appuyés sur des publications récentes et sur nos connaissances personnelles de la région. L'expertise a consisté en un état des lieux des espèces présentes et potentiellement présentes.

Nous avons orienté nos observations sur la faune, selon les méthodes suivantes :

- **L'avifaune** : L'étude des oiseaux est réalisée en suivant un transect « virtuel » aux travers des différents habitats du site.
- **L'entomofaune** : l'étude de l'entomofaune a été réalisée en suivant des transects horizontaux et verticaux.
- **Les mammalofaune** : L'étude des mammifères a été réalisée en prospectant par l'observation directe ou indirecte (présence de traces).

- **L'herpétofaune** : La prospection des amphibiens et reptiles a été réalisée par observation directe et écoute, toutefois aucun individu n'a été recensé.

c. Diagnostic floristique

L'évaluation de la sensibilité de la flore s'est appuyée sur les statuts de protection et sur les statuts de rareté régionaux, nationaux et internationaux. Pour les groupes dont les statuts régionaux ne sont pas encore définis d'une manière précise nous nous sommes appuyés sur des publications récentes et sur nos connaissances personnelles de la région. L'expertise a consisté en un état des lieux des espèces présentes.

Nous avons orienté nos observations sur les plantes vasculaires, selon les méthodes suivantes :

- **La flore** a été inventoriée ponctuellement lors des passages de façon exhaustive sur l'ensemble des parcelles, parfois en suivant un ou des transects « virtuels ». Une étude de l'abondance dominance des espèces a été réalisée afin de mettre en perspective les relations végétales au sein des habitats, et d'en déduire les conditions écologiques générales.

2. Tableau de passage

Tableau 1: Tableau du calendrier des inventaires

SITE	Date	Météo	Habitat	Flore	Avifaune	Entomo-faune	Mammalo-faune
7	05/07/2022	Soleil – 22°C à 17h	x	x	x	x	x
8	06/07/2022	Soleil – 18°C à 8h	x	x	x	x	x

3. Difficultés rencontrées

Les inventaires réalisés reflètent une diversité relevée à un moment donné de l'année (date des inventaires juillet 2022), en un seul passage et donc ne renvoie pas l'entière potentialité de présence de toutes les espèces floristiques et faunistiques des sites.

Concernant la partie ornithologique, au regard de la taille des sites et de leurs nombres, les écoutes et relevés n'ont pas pu toujours être réalisés pendant les heures adéquates, à savoir le matin, 5h maximum après le lever du soleil. L'activité des chants d'oiseaux étant amoindrie pendant la journée, il est fort probable que d'autres espèces, non relevées, soient présentes sur les sites.

2. DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

1. Localisation des sites

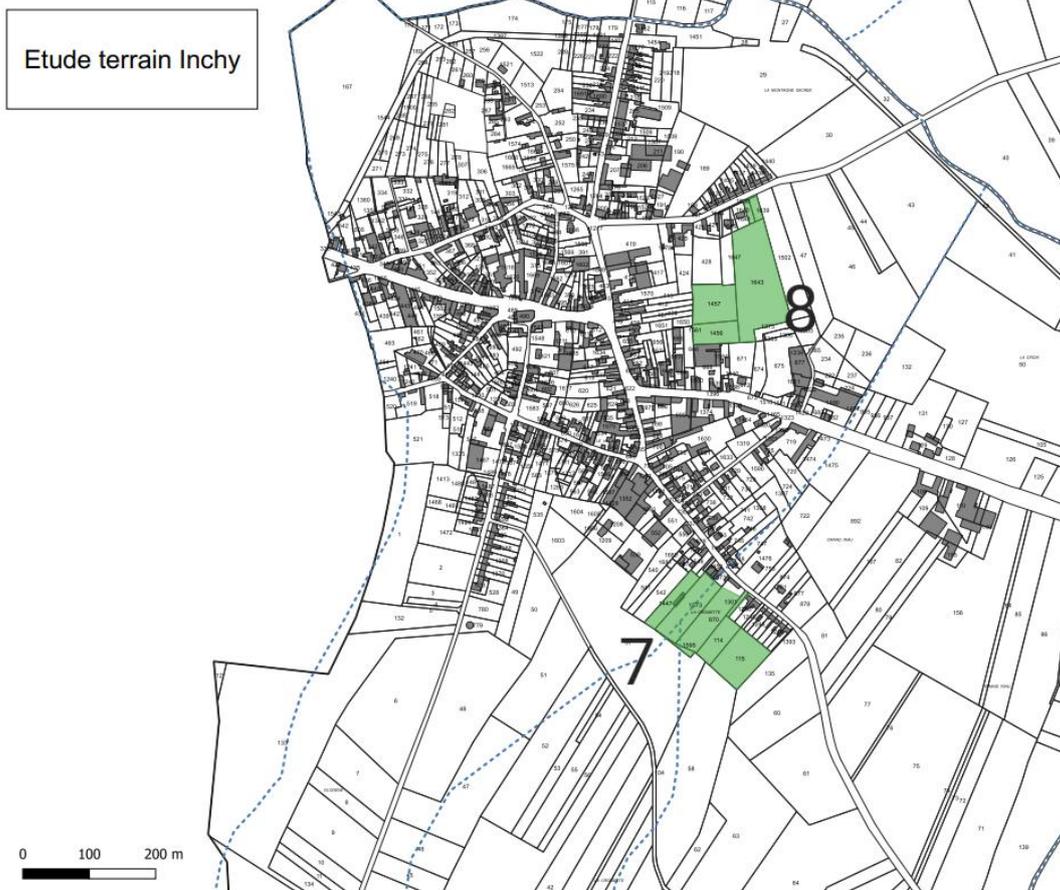
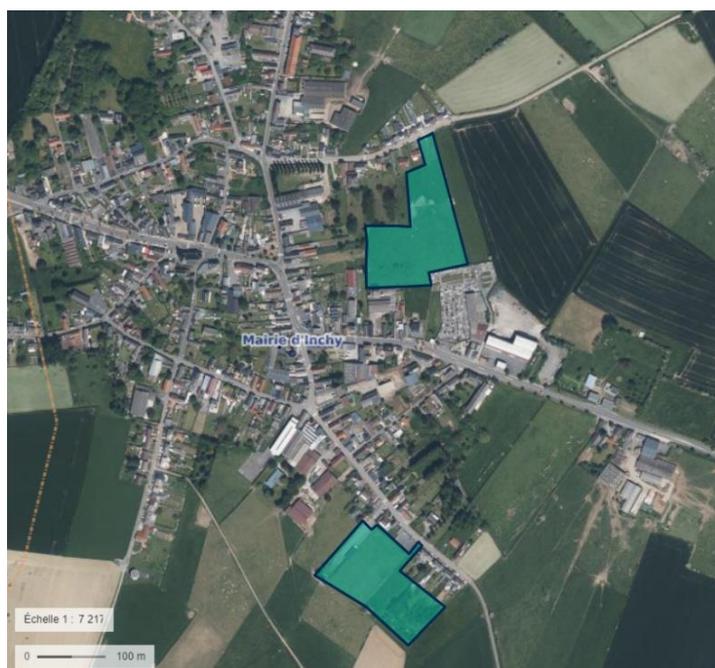


Figure 1 : Plan cadastrale de la ville de Inchy avec les deux sites d'intérêt en vert (Source : PADE)

La commune de Inchy dans le Cambrésis comprend 2 sites sur lesquels les inventaires et prospections écologiques ont été réalisés. Les sites se trouvent à proximité de la zone bâtie de la commune, et donc en contact avec les structures urbaines.

Figure 2 : Vue aérienne de Inchy et de la localisation des deux sites (source: Géoportail)



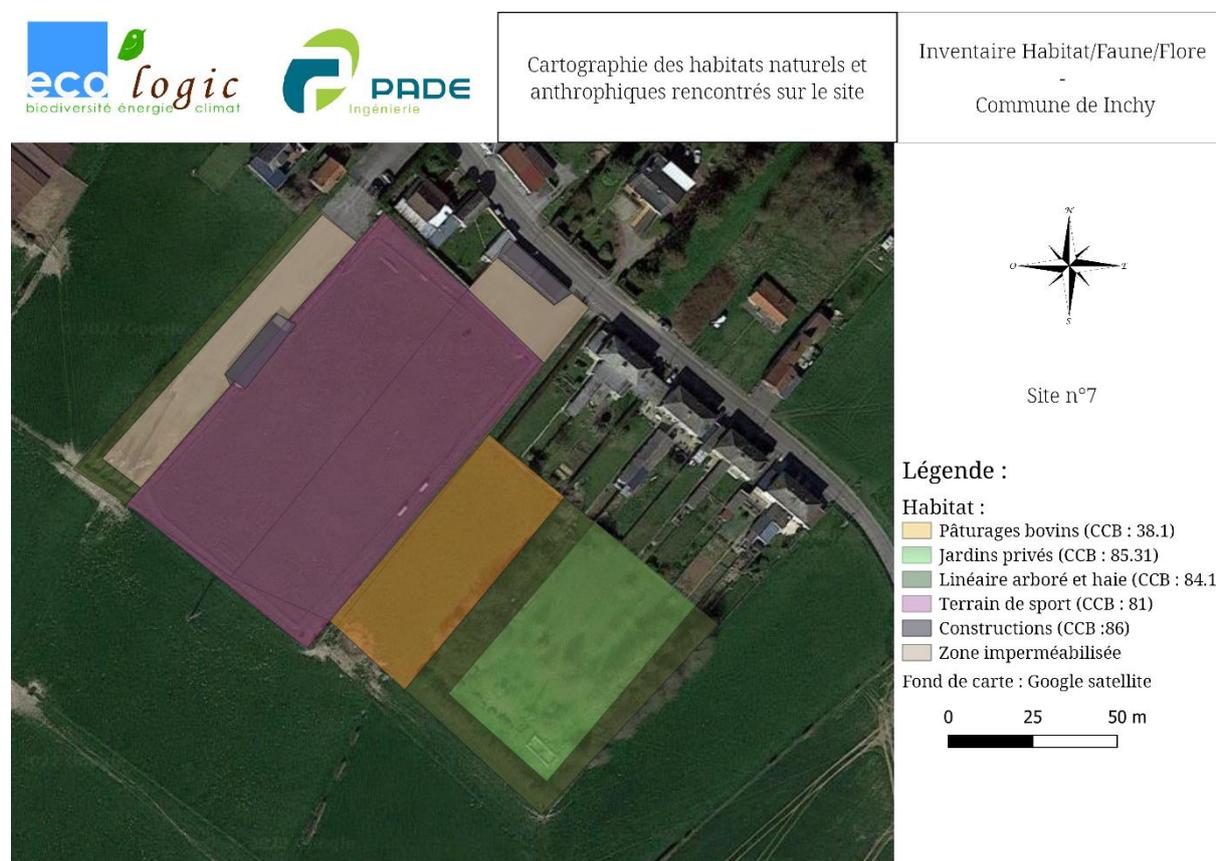
2. Habitats des sites

a. Contexte général

- Site 7

Code EUNIS	Code Corine Biotope	Nom de l'habitat
E2.1	38.1	Pâturages permanents mésotrophes
E2.6	81	Prairie améliorées y compris les terrains de sports et les pelouses ornementales
G5.1	84	Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs
X25	85.31	Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines

Le site comprend un ensemble de parcelles avec différents usages tels que des pâturages bovins, des jardins domestiques privés, un terrain de sport, ainsi qu'une zone imperméable entourée d'une haie et d'arbres. La diversité semble plutôt homogène, avec une dominance de graminées, accompagnées de haies et d'une diversité d'arbres dans les jardins privés de type verger (CCB : 83).



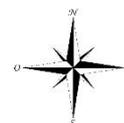
- Site 8

Code EUNIS	Code Corine Biotope	Nom de l'habitat
E2.1	38.1	Pâturages permanents mésotrophes



Cartographie des habitats naturels et anthropiques rencontrés sur le site

Inventaire Habitat/Faune/Flore
-
Commune de Inchy



Site n°8

Légende :

Habitat :

■ Pâturages bovins (CCB : 38.1)

Fond de carte : Google satellite

0 50 100 m

Le site est un ensemble de parcelle de pâturage à bovins, avec une diversité floristique homogène riche en graminées, ponctué de haie en arbustes indigènes et d'arbres.

b. Description des habitats d'intérêts communautaires

Aucun habitat n'est d'intérêt communautaire.

c. Descriptions des autres habitats

-Pâturages permanents mésotrophes

Pâturages mésotrophes régulièrement pâturés d'Europe, fertilisés et sur sols bien drainés, avec le Ray Grass Anglais (*Lolium perenne*), des paturins (*Poa spp.*), des fetuques (*Festuca spp.*), la Renoncule rampante (*Ranunculus repens*), de l'Oseille à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*), etc.

-Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines

Jardins domestiques, généralement de petites surfaces, souvent avec une flore et une faune très mélangée et riche en espèces (cultures, pelouses, parterres de fleurs, etc. - fréquemment entrecoupés de chemins et de petites constructions) à proximité étroite des habitations humaines, des terrains agricoles, des habitats semi-naturels ou naturels. La flore présente dans cet habitat est donc très diversifiée avec un mélange d'espèces indigènes et d'une quantité importante d'espèces horticoles et exotiques.

- Alignement d'arbres

Alignements plus ou moins ininterrompus d'arbres formant des bandes à l'intérieur d'une mosaïque d'habitats herbeux ou de cultures ou le long des routes, généralement utilisés comme abri ou ombrage. Ils sont composés d'espèces plus ou moins locales comme le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), le Saule blanc (*Salix alba*), le Saule marsault (*Salix caprea*), l'Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*), le Sureau noir (*Sambucus nigra*) ou encore le Noisetier commun (*Corylus avellana*).

-Prairies améliorées y compris les terrains de sports et les pelouses ornementales

Terrains occupés par des prairies permanentes ayant reçus un fort apport d'engrais ou réensemencés, parfois traités par des herbicides sélectifs. Dont la faune et la flore très appauvries, ces terrains sont utilisés pour le pâturage, la protection et la stabilisation des sols, l'aménagement paysagers ou à des fins récréatives. On retrouve principalement des espèces implantées lors des semis de gazon comme le Ray Grass Anglais (*Lolium perenne*) et des Fétuques (*Festuca sp.*) avec potentiellement des espèces spontanées comme le trèfle blanc (*Trifolium repens*) ou le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*).

3. Résultats des inventaires naturalistes

- Site 7

a. La flore

Le site 7 comprend une parcelle de gazon entretenu utilisée pour des activités de loisirs (parc canin et terrain de sport), ainsi que plusieurs parcelles de pâturages bovins, délimités et ponctués de haies et d'arbres.



Figure 3 : Photographies du site 7 avec le gazon entretenu (à gauche) et les pâturages bovins (à droite) (Source ECO'LogiC)

Tableau 2 : Liste des espèces végétales inventoriées sur le site 7

Nom scientifique	Nom Vernaculaire	Statut d'indigénat principal	Rareté	Menace Région	Menace France	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Indicateur Zones Humides	Exotique envahissant
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	I	CC	LC	LC	Non	Non	pp	pp	Non	N
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass anglais	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N

Légende : Statut indigénat principal : Indigène (I), **Rareté** : très commun (CC). **Menace/LR** : Préoccupation mineure (LC), **Intérêt patrimonial et Déterminant ZNIEFF** : pour parti (pp). **Exotique envahissante** : Non (N).

Tableau 3 : Indice d'abondance dominance de Braun Blanquet des espèces végétales sur le site 7

ABONDANCE DOMINANCE DU SITE 7			
Nom scientifique	Nom Vernaculaire	Gazon terrain de sport	Pâturage
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux		+
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style		+
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	1	1
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun		+
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass anglais ; Ray-grass commun	3	2
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses		r
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir		+
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc ; Trèfle rampant	2	2

Légende	
Coefficient	Recouvrement
5	> 75 %
4	50-75%
3	25 - 50%
2	5 - 25%
1	< 5%
+	peu abondant
r	rare
i	1 individu

L'inventaire botanique révèle une diversité floristique écologiquement peu intéressante dû à l'usage des lieux. La parcelle de gazon de sport comme les pâturages sont dominés par les graminées dont le Ray Grass Anglais (*Lolium perenne*) accompagnés parfois de quelques autres végétations comme l'Oseille (*Rumex obtusifolius*) ou le Trèfle blanc (*Trifolium repens*). Quelques arbres comme le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) ou des haies d'Aubépine (*Crataegus monogyna*) permettent d'apporter une légère diversité de forme de végétation. La sensibilité écologique du site en reste faible, mais le maintien des haies et des arbres est favorable à la faune locale.

b. La faune

ENTOMOFAUNE

Le site est composé d'un dispositif sportif fortement entretenu, avec une dominance de graminée parfois ponctuée de quelques plantes à fleurs rases, adaptées à la tonte régulière et de pâturage à bovins avec des végétations très rases également, peu diversifiées avec quelques haies d'arbustes. Les végétations et habitats étant très limités, la diversité d'insectes suit cette tendance et est donc faible. Les haies d'arbustes peuvent éventuellement accueillir un cortège d'insectes, mais les pelouses rases sont faibles de diversité entomologique.

Tableau 4 : Liste des espèces entomologiques inventoriées sur le site 7

Nom scientifique	Nom vernaculaire	ZNIEFF	Liste rouge regional
<i>Aglais io</i>	Paon du Jour	non	LC
<i>Apis mellifera</i>	Abeille mellifère	non	LC
<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à sept point	non	LC
<i>Pieris brassicae</i>	Piéride du chou	non	LC

Légende : Menace/LR (Haut de France) : Préoccupation mineure (LC)

AVIFAUNE

La diversité d'oiseaux suit celle des insectes et est donc assez faible sur le site, avec des espèces communes, de passages, utilisant les haies comme refuges.

Tableau 5 : Liste des espèces d'oiseaux inventoriées sur le site 7

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Liste Rouge NPDC Nichant	Liste Rouge Europe	Liste Rouge France Nicheuse	Liste Rouge France Hivernant	Rareté NPDC	Protection Nationale	BERNE	BONN
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	LC	LC	NA	C	PIII	Bell	
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	LC	LC	LC	NA	C	PIII	Bell	Boll
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC	LC	LC	NA			BellI	

Légende : Menace/LR (Haut de France) : Préoccupation mineure (LC), Non applicable car taxon naturalisé (NA) **Rareté :** commune (C). **BERNE : Bell :** espèces de la faune strictement protégées, **BellI :** espèces de la faune protégées dont l'exploitation est règlementée. **BONN : Boll :** espèces migratrices se trouvant dans un état de conservation défavorable et nécessitant l'adoption de mesures de conservation et de gestion appropriés.



Figure 4 : Rougequeue noir, *Phoenicurus ochruros* (INPN)

Le **rougequeue noir** (*Phoenicurus ochruros*) appartient à la famille des muscicapidés. Ce petit passereau était à l'origine inféodé aux habitats naturels de rochers, falaises et éboulis, en particulier en montagne. Il a su s'adapter à des habitats artificiels tels que les carrières et les constructions humaines, d'où à l'heure actuelle une vaste distribution en plaine également y compris dans les grands centres urbains. Le Rougequeue noir se nourrit de toutes sortes d'insectes et d'invertébrés. A l'automne en particulier, il recherche aussi les fruits et les baies. La saison de nidification commence en avril, parfois dès la fin de mars, et s'achève en juillet. Le nid est édifié dans un trou de rocher ou dans un mur, les cavités à large ouverture étant préférées. Les matériaux utilisés sont les herbes sèches, feuilles et autres matières végétales, la coupe interne étant garnie de plumes ou de poils. Cette espèce de passereau est protégée et déterminatrice de ZNIEFF. Il figure à l'annexe II de la convention de Bonn et de Berne.

MAMMALOFAUNE

Le site est favorable à la faune des milieux ouverts comme le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*), plusieurs individus ont été observés lors de notre passage. Ce n'est pas une espèce protégée mais il est quasi menacé au niveau national. C'est une espèce très commune dans la région et ne présente pas d'enjeux de conservation particulier. Il est fort probable que d'autres mammifères utilisent le milieu, comme le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), la souris grise (*Mus musculus*), ou encore le Campagnol des champs (*Microtus arvalis*).

Tableau 6 : Liste des espèces de mammifères inventoriées sur le site 7

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge mondiale	Liste rouge France	Liste rouge régionale
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	EN	NT	LC

Légende : Menace/LR (Haut de France) : En danger (EN), Quasi menacé (NT), Préoccupation mineure (LC).

- Site 8

a. La flore

Le site 8 est formé d'un ensemble de parcelles assez homogènes, utilisées comme pâturages à bovins, délimitées par des haies et ponctuées de quelques arbres.



Figure 5 : Photographies du site 8 composées de grandes parcelles de pâturages ponctuées d'arbustes en haies (source : ECO'LogiC)

Tableau 7 : Liste des espèces végétales inventoriées sur le site 8

Nom scientifique	Nom Vernaculaire	Statut d'indigénat principal	Rareté	Menace Région	Menace France	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Indicateur Zones Humides	Exotique envahissant
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	I	CC	LC	LC	Non	Non	pp	pp	Non	N

<i>Junglans regia</i>	Noyer commun										
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass anglais ; Ivraie vivace	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Populus nigra</i>	Peuplier noir	C	AR?	DD	LC	Non	Non	Oui	Oui	Nat	N
<i>Prunus avium</i>	Merisier	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc ; Trèfle rampant	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Urtica dioica</i>	Grande ortie ; Ortie dioïque	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N

Légende : Statut indigénat principal : Indigène (I), cultivé (C) **Rareté :** très commun (CC), présumé assez rare (AR ?). **Menace/LR :** Préoccupation mineure (LC), Insuffisamment documenté (DD), **Intérêt patrimoniale :** pour parti (pp). **Indicateur Zones humides :** Pour parti car taxon adaptée aux zones humides (pp) Inscrit au niveau national (Nat). **Exotique envahissante :** Non (N).

Tableau 8 : Indice d'abondance dominance de Braun Blanquet des espèces végétales du site 8

ABONDANCE DOMINANCE DU SITE 8		
Nom scientifique	Nom Vernaculaire	Pâturage
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	i
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	+
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	+
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	1
<i>Junglans regia</i>	Noyer commun	i
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace	3
<i>Populus nigra</i>	Peuplier noir	+
<i>Prunus avium</i>	Merisier	i
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	+
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc ; Trèfle rampant	1
<i>Urtica dioica</i>	Grande ortie ; Ortie dioïque	+

Légende	
Coefficient	Recouvrement
5	> 75 %
4	50-75%
3	25 - 50%
2	5 - 25%
1	< 5%
+	peu abondant
r	rare
i	1 individu

L'inventaire botanique met en avant une richesse florale faible, dominée par des graminées comme le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*) et le Ray Grass Anglais (*Lolium perenne*). La sensibilité du site est donc amoindrie par cette dominance et cette utilisation du sol. Les haies d'Aubépine (*Crataegus monogyna*) et les quelques arbres présents comme le Charme (*Carpinus betulus*) ou les Peupliers (*Populus nigra*) qui ont été implantés permettent d'apporter de nouveaux habitats favorables à la faune.

b. La faune

ENTOMOFAUNE

Le site 8 est composé de pâturage de bovin à végétation très rase par un surpâturage, et donc ne comportant que très peu de plantes écologiquement intéressantes pour les populations d'insectes. Seules des haies périphériques au site peuvent permettre de favoriser une potentielle diversité entomologique, offrant refuges et nourritures aux espèces.

Tableau 9 : Liste des espèces entomologiques inventoriées sur le site 8

Nom scientifique	Nom Vernaculaire	ZNIEFF	Liste rouge regional
<i>Aglais io</i>	Paon du Jour	non	LC
<i>Apis mellifera</i>	Abeille mellifère	non	LC
<i>Bombus terrestris</i>	Bourdon terrestre	non	LC
<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à sept points	non	LC
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	non	LC

Légende : Menace/LR (Haut de France) : Préoccupation mineure (LC)

AVIFAUNE

La présence de haie arbustive et de quelques arbres sur le site permet l'accueil et le refuge de quelques espèces d'oiseaux.

Tableau 10 Liste des espèces d'oiseaux inventoriées sur le site 8

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Liste Rouge NPDC Nichant	Liste Rouge Europe	Liste Rouge France Nicheuse	Liste Rouge France Hivernant	Liste Rouge Flandres	Rareté NPDC	Protection Nationale	BERNE	BONN
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC	LC	LC	LC	LC	C			
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC	LC	LC	NAd		AC			
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	NT	LC	NT		LC	AC	PIII	Bell	
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC	LC	LC	NAd	LC	C	PIII	Bell	
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	LC	LC	LC	NAd		C	PIII	Bell	Boll
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC	LC	LC		LC	AC		Bell	
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	VU	LC	LC	LC		AC			

Légende : Menace/LR (Haut de France) : Quasi menace (NT), Vulnérable (VU), Préoccupation mineure (LC), Non soumise car régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis (Nad). **Rareté :** commune (C), assez commune (AC). **BERNE : Bell :** espèces de la faune strictement protégées, **Bell :** espèces de la faune protégées dont l'exploitation est règlementée. **BONN : Boll :** espèces migratrices se trouvant dans un état de conservation défavorable et nécessitant l'adoption de mesures de conservation et de gestion appropriés.

Trois espèces d'oiseaux recensées sont soumises à une protection nationale (PIII) dont le Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) qui est inscrit à l'annexe II de la convention de Berne et Bonn (description p.15).



Figure 6 : Étourneau sansonnet, *Sturnus vulgaris* (INPN)

L'étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) fait partie de la famille des Sturnidés. Il est classé comme étant vulnérable sur la liste rouge des oiseaux nicheurs du Nord-pas de Calais. Durant la période de reproduction, deux facteurs limitent la répartition de cette espèce plutôt ubiquiste, l'existence de cavités (naturelles ou artificielles) nécessaire à sa nidification et la présence de zones herbeuses où il recherche la majorité de son alimentation. En effet, l'étourneau sansonnet a besoin de trouver dans son habitat des cavités afin de construire son nid ainsi que des zones herbacées qui lui fourniront sa nourriture. De manière plus générale, Il est fréquent des villes et des villages, qui lui procure une grande variété de sites de nidifications. En revanche, il semble désertier les grandes agglomérations comme c'est le cas pour l'hypercentre de Lille, probablement, car il devient difficile de trouver les insectes indispensables à l'élevage des jeunes.

MAMMALOFAUNE

Aucun mammifère n'a été recensé directement sur le site lors de notre passage, cependant des traces de fèces de Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) ont pu être observées. Ce n'est pas une espèce protégée mais il est quasi menacé au niveau national. C'est une espèce très commune dans la région et ne présente pas d'enjeux de conservation particulier. Il est fort probable que d'autres mammifères utilisent le milieu, comme le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), la souris grise (*Mus musculus*), ou encore le Campagnol des champs (*Microtus arvalis*).

Tableau 11 : Liste des espèces de mammifères inventoriées sur le site 8

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Liste rouge mondiale	Liste rouge France	Liste rouge régionale
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	EN	NT	LC

Légende : Menace/LR (Haut de France) : En danger (EN) Quasi menace (NT), Préoccupation mineure (LC).

4. Conclusions des sensibilités écologiques

Dans l'état écologique actuel, les sites ne comportent que peu d'intérêts patrimoniaux, toutefois ils ont une potentialité écologique intéressante grâce à l'absence de bâtis et d'imperméabilisation des sols sur les parcelles, ainsi que leur emplacement en milieu plutôt rural.

Les deux sites possèdent des caractéristiques similaires en tant que pâturages bovins avec des pelouses rases pauvres en diversité floristique et donc en diversité faunistique. La sensibilité écologique est faible mais réhaussée par la présence de haie d'arbustes et d'arbres indigènes, les parcelles peuvent éventuellement accueillir une faible richesse faunistique.

Avec cette sensibilité écologique faible, il est probable que les sites soient utilisés comme lieu de passage par les espèces faunistiques locales, plutôt que comme refuge.

Malgré ce potentiel écologique assez faible, ils possèdent quelques qualités importantes pour la préservation de la faune :

- L'avifaune nicheuse et migratrice peut occuper les haies et arbres.
- Les insectes utilisent tous les milieux présents sur le site, notamment les haies présentes sur les deux sites, le milieu herbacé est limité par la végétation rase pauvre en fleurs.
- Les chiroptères peuvent chasser au-dessus des prairies, le long des haies ou alignements d'arbres des sites, voir gîter dans certains arbres des sites.
- Les micromammifères peuvent occuper ou se nourrir dans plusieurs types de milieux : pelouse, haies, talus, boisements, fourrés, etc.
- Les grands mammifères peuvent utiliser les sites comme zone de déplacement (même si nous n'en n'avons pas observé).